

BILAN PSYCHOLOGIQUE DANS LE CHAMP MÉDICO-LÉGAL

ARGUMENT

Cette formation courte peut être suivie indépendamment. Elle est l'une des 6 formations relevant du Diplôme Universitaire Bilan Psychologique à être proposée au catalogue. Ces formations sont centrées sur des cliniques spécifiques du champ de l'évaluation. Elles permettent d'appréhender la variété des dispositifs d'évaluation clinique selon différents champs : Médico-légal; Périnatalité; Handicap; Somatique; Vieillesse; Protection de l'enfance.

PUBLIC

Psychologues en exercice, jeunes diplômés de Master de Psychologie, ayant une connaissance et une pratique de l'évaluation psychologique.

OBJECTIFS

Ce module thématique a pour objectif de présenter le cadre de l'expertise psychologique dans le cadre judiciaire, et plus particulièrement les expertises pénales (auteurs et/ou victimes). Il s'agira de présenter quelques repères de la procédure judiciaire pour ensuite préciser la place et le cadre de l'expertise pénale. Dans ce contexte, les épreuves projectives et leurs complémentarités seront envisagées en regard des aspects cliniques, processuels et psychopathologiques. Seront également abordés d'une part, la formalisation du rapport d'expertise et d'autre part, la déposition aux Assises. La formation s'appuiera sur la présentation d'expertises réalisées et anonymisées.

DURÉE ET DATES

1 journée de 6 heures.
Vendredi 5 septembre 2025.

INTERVENANT

Magali RAVIT, Psychologue clinicienne, Professeure de Psychopathologie et de Psychologie Clinique à l'Université Lumière Lyon 2.

Cette formation est exclusivement proposée en ligne

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE ?

La procédure d'inscription se déroule en ligne sur notre site internet : <https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/formations-courtes>

Rubrique « **Sur catalogue** », Onglet « **Pré-inscription** » qui correspond à votre mode de financement.

COÛT

Individuel : 162 €
Prise en charge employeur : 222 €.